



## **Manquement allégué de la Commission européenne à répondre à une correspondance concernant une plainte relative à des allégations d'infractions au droit de l'UE sur les marchés publics au sujet de travaux de construction à la gare ferroviaire de Hambourg-Altona**

Affaire ouverte

**Affaire 2140/2019/JN - Ouvert le 17/12/2019 - Décision le 11/03/2020 - Institution concernée** Commission européenne |